VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN | VENTES A L'ENCAN. | VENTES A L'ENCAN

Willard & Eiseman   Willard & Eiseman

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Succession de MARY ELIZABETH KELLER, Veuve de George Rice — Cour Civile de District, No 87,766.

A L'ENCAN,

A la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne,

JEUDI, LE 13 MAI, A MIDI.

Vente par WILLARD & EISEMAN.   MEYER EISEMAN, Encanteur.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, dans l'affaire de la succession de Mary Elizabeth Keller, veuve de George Rice et adressé à Meyer Eiseman, encanteur, nous offrirons en vente à l'encan, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, JEUDI, le 13 mai, à midi, toutes les propriétés foncières ci après décrites, à savoir:

Première—Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné comme lot No 15, l'îlet No 45, borné par les rues Marengo, Milan, Coliseé et Perrier, d'après un plan annexé à un acte de vente de Holon A. Reinbook, passé pardevant Théodore Guyol, notaire en cette ville, le onzième (11) jour de mars 1865, ledit lot mesurant d'après cela, vingt huit pieds (28) sept (7) pouces de face à la rue Marengo sur cent vingt huit (128) pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété consistent d'un cottage simple No 1204 rue Marengo laquelle contient 5 chambres et cuisine, plâtré et tapissé retiré du trottoir.

Deuxième—Un certain lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Marie, Rousseau, St-André et Pulton, désigné par le No 3 sur un plan dressé par Kennell & Werner, le 25 mars 1844, et déposé en l'étude des régistres de la paroisse de Jefferson, ledit lot mesure en mesure américaine, trente-et-un pieds [31] onze pouces [11] et cinq [5] lignes de face à la rue Ste-Marie sur cent vingt sept pieds [127] dix pouces [10] et cinq lignes et demie de profondeur entre lignes parallèles, et est une subdivision d'un certain lot de terre désigné par le No 4 sur un plan dressé par Joseph Pilié, le 17ième jour de février 1823, et déposé en l'étude de William Christy, ancien notaire en cette ville.

Les améliorations sur cette propriété comprenant le cottage double Nos 530-32 rue Ste-Marie, contenant 2 chambres et cuisine de chaque côté.

Troisième—Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Calliope, (autrefois Duplantier), Magasin, Gaienne et Constance, ledit lot mesurant en mesure américaine vingt neuf (29) pieds huit (8) pouces et trois (3) lignes de face à la rue Calliope sur cent vingt sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes de profondeur et vingt-neuf (29) pieds neuf (9) pouces et six [6] lignes sur la ligne du fond.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un cottage double Nos 1016-20 rue Calliope, contenant 7 chambres de chaque côté avec deux étages dans le fond.

Quatrième—Six lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 119 borné par les rues Constance, Calliope, Annonciation et Clio (autrefois Gaiennie), désignés par les lettres A, B, C, D, E et F sur un devis et certificat d'arpentage signé par O. F. Seghers et fils, voyers, daté du 5 décembre 1908, et d'après lequel devis lesdits lots sont contigus et mesurent, à savoir:

Le lot A — quarante-cinq pieds (45) et six pouces (6) de face à la rue Constance sur une profondeur entre lignes parallèles de cent pieds (100) formant le coin des rues Constance et Calliope, étant composé du tout du lot original No 26 et sur la plus grande partie du lot No 25.

Les améliorations sur ce lot comprennent un emplacement splendide pour commerce et résidence, Nos 1102-04 rue Constance. La bâtisse contient environ 8 chambres en plus du magasin.

Le lot B—Vingt-neuf pieds (29), dix pouces (10) et quatre lignes (4) de face à la rue Constance, trente-cinq pieds, trois (3) pouces et quatre (4) lignes en largeur dans le fond sur une profondeur de cent (100) pieds sur la ligne de côté vers la rue Calliope contigu au lot A sur ledit devis, une première profondeur sur l'autre ligne du côté opposé s'allongeant au long d'une allée commune pour l'usage dudit lot B et le lot C contigu, de quarante pieds (40) onze [11] pouces et quatre [4] lignes, de là sur une ligne oblique s'allongeant vers la rue Clio de deux (2) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes, de là une deuxième profondeur de dix sept [17] pieds dix (10) pouces et deux [2] lignes, de là sur une ligne oblique s'allongeant aussi vers la rue Clio de cinq [5] pieds cinq [5] pouces, de là une troisième profondeur à la ligne du fond de trente-quatre [34] pieds neuf [9] pouces et deux [2] lignes.

Le lot C — Quatorze (14) pieds un pouce (1) et quatre (4) lignes de face à la rue Constance; douze (12) pieds deux pouces (2) et quatre (4) lignes en largeur dans le fond sur une profondeur sur le côté vers la rue Clio, de cent pieds (100) une première profondeur sur la ligne du côté opposé s'allongeant au long de la susdite allée commune pour l'usage des dits lots C et B, quarante pieds (40) onze pouces (11) et quatre lignes (4), de là sur une ligne oblique s'allongeant dans la direction de la rue Calliope de deux (2) pieds onze pouces (11) et quatre (4) lignes; de là une deuxième profondeur de dix sept pieds (17) dix pouces (10) et deux (2) lignes, de là sur une ligne oblique s'allongeant dans la direction de la rue Clio de cinq (5) pieds cinq (5) pouces et de là une troisième profondeur à la ligne du fond de trente quatre pieds (34) neuf pouces (9) et deux (2) lignes.

Les dits lots B et C, sont composés d'une partie du lot original 25 et le tout des lots originaux 23 et 24.

Les améliorations sur les lots ci-dessus décrits B et C comprennent une résidence double Nos 1106-08 rue Constance, et la résidence simple No 1110 rue Constance.

Le lot D est contigu aux lots A, B et C dans le fond, seize pieds [16] huit pouces [8] de face à la rue Calliope sur une profondeur entre lignes parallèles de cent vingt-sept pieds [127] dix pouces [10] et cinq [5] lignes, étant composé de la plus grande portion du lot No 27 et une petite portion de terre dans le fond.

Les améliorations sur cette propriété comprennent un cottage simple attrayant No 936 rue Calliope retiré de la banquette, grillage en fer, contenant 4 chambres et cuisine.

Le lot E est vingt-sept pieds [27] deux [2] pouces et trois [3] lignes de face à la rue Calliope, vingt-huit pieds [28] onze pouces [11] et trois [3] lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt-sept pieds [127] dix [10] pouces et cinq [5] lignes sur la ligne de division du lot D, une première profondeur le long d'une allée sur le côté vers la rue Annonciation pour l'usage commun dudit lot E et contigu au lot F de soixante-seize pieds [76], un pouce [1] et quatre [4] lignes, de là sur une ligne oblique s'allongeant dans la direction de la rue Annonciation trois [3] pieds un [1] pouce et de là une deuxième profondeur à la ligne du fond de quarante neuf pieds [49] et trois [3] pouces.

Les améliorations sur cette propriété comprennent le cottage double attrayant Nos 932-34 rue Calliope, contenant 3 chambres et cuisine de chaque côté, plâtre, grillage en fer et citerne.

Le lot F mesurant vingt sept pieds (27) quatre lignes (4) de face à la rue Calliope sur une première profondeur de soixante seize (76) pieds un (1) pouce et quatre (4) lignes au long d'une allée divisant le lot du E de la sur une ligne oblique s'étendant en la direction de la rue Constance, de trois (3) pieds un (1) pouce, de là une ligne droite s'étendant à la ligne du fond de quarante neuf (49) pieds trois (3) pouces et d'une profondeur de cent vingt-sept (127) pieds dix (10) pouces et cinq (5) lignes sur le côté vers la rue Annonciation sur une largeur de vingt huit (28) pieds neuf (9) pouces et quatre (4) lignes dans le fond.

Les améliorations sur cette propriété comprenant le cottage double Nos 928-30 rue Calliope consistant de trois (3) chambres et cuisine de chaque côté, plâtré partout, citerne.

Cinquième—Un certain lot de terre situé dans le même District et îlet que la propriété ci dessus désignée par le 33 sur le devis ci-dessus mentionné de D. E. Seghers & fils sur un plan déposé parmi les registres de O. de Armas, ancien notaire, comme plan No 6, lequel dit lot mesurant vingt quatre [24] pieds neuf [9] pouces et cinq [5] lignes de face à la rue Calliope sur une profondeur de cent vingt-deux [122] pieds et trois [3] pouces entre lignes parallèles.

Les améliorations sur cette propriété comprenant la résidence simple à deux étages, No 916 rue Calliope, contenant 6 chambres.

Conditions—Un tiers 1/3 ou plus comptant à l'option de l'acquéreur, la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans de crédit, représenté par des billets de l'acquéreur, daté du jour de l'adjudication, portant sept pour cent [7 0/0] d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement, garantis par hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur devant assumer en plus de son enchère, les taxes pour l'année 1909 et de payer le coût des certificats nécessaires pour les actes de vente. Les actes de vente pardevant Félix J. Dreyfous, notaire. Les loyers devant appartenir aux acquéreurs de la date de la signature des actes de vente. Les acquéreurs devant déposer comptant dix pour cent [10 0/0] du prix d'achat au moment de la vente avec l'encanteur.

Dart & Kernan et L. L. Labatt, avocats.
WILLARD & EISEMAN.
MEYER EISEMAN, Encanteur.
11 avril—11 18 25—mai 2 9 13

UN MOT DE THEORIE ET DE PRATIQUE SUR LES PUITS DE GAZ DE LA LOUISIANE.

En raison de sous-entendus, en ce qui concerne les phénomènes de la nature dans la Louisiane, je dirai que notre région est une énorme boule de feu recouverte d'une croûte de peu d'épaisseur, où il séjourne un amas de matières encore en fusion à l'état liquide ou gazeux; et lorsque l'eau de la mer et des lacs s'infiltre dans les profondeurs du sol, elle se vaporise à une température très élevée, et atteint le centre incandescent. Alors, il se produit une explosion, déchirant la croûte solide, et il en jaillit les matières étrangères: la boue, l'eau chaude, le gaz; et si vous n'arrivez pas à contrôler immédiatement la masse mouvante, elle retombe sur elle-même et disparaît dans les mystérieuses cavités du tube souterrain d'où elle a jailli.

M. L. E. MARION.

Je veux décrire la plaine Terrebonne qui présente un féérique spectacle, dont nulle description ne peut donner une idée. Il y a d'immenses tourbillons de vapeurs lumineuses qui se produisent en inépuisable profusion. Tout est combiné pour faire de ce phénomène un des jeux les plus extraordinaires et des plus surprenants des merveilleuses énergies de la nature. Vous me questionnez sur la formation de l'huile ou du gaz! N'avez vous pas sous les yeux la facilité de vous rendre compte de ces formations? Si vous voulez, un instant, étudier la position de votre contrée. Imaginez, par exemple, l'estuaire d'un fleuve charriant beaucoup d'arbres, comme le Mississipi. Ces arbres, tombant dans le fond de l'eau, dans l'estuaire, étaient rapidement recouverts de vase. Tous ces végétaux accumulés et soustraits par la vase à l'action de l'air, se transformaient peu à peu en houille, et c'est ainsi qu'ont pris naissance tous les dépôts houilliers. Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de décrire les couches calcaires qui se forment de différentes façons. En outre, nous avons eu des preuves de fossiles marins. Il n'est pas rare de retrouver parfois dans ces couches des restes abondants d'animaux qui vivaient dans la mer, aux époques où les différentes couches se sont déposées. Quand ces animaux mouraient, leurs cadavres tombaient au fond de l'eau où ils étaient rapidement recouverts par les matières des dépôts en formation, et qui constituaient des matières gazeuses. En dehors de ces apparences, il est difficile au géologue bien savant, de décrire aisément les cassures, glissements, effondrements renversements de couches, et de faire une étude de l'ordre dans lequel les couches sédimentaires se sont déposées les unes au-dessus des autres.

Ces messieurs ne veulent, d'aucune façon, entendre parler de Terrebonne; cependant l'intérêt des manufacturiers et des ouvriers est de soutenir notre cause et de demander aux gens de Caddo s'ils peuvent offrir les mêmes avantages que ceux de Terrebonne. Je ne veux nullement discréditer les plaines de Caddo. Je m'en rapporte à leurs ingénieurs, et ma plus grande satisfaction serait de nous confronter et de raisonner théoriquement et pratiquement sur les faits. Ainsi, lorsque vous faites allusion au gaz de surface, n'est-ce pas là déjà une preuve qu'il existe dans cette partie du terrain de certains phénomènes: et, nous, experts, devons-nous nous en éloigner? Si nous désirons une rose, irons-nous la chercher dans un champ de pommiers? Non.

Que la conformation des terrains de Terrebonne ne soit pas la même que celle de Caddo, c'est possible. Les parties calcaires peuvent être plus ou moins en formation. La paroisse Terrebonne est plus à l'entrée de l'estuaire que Caddo. La description du courant des eaux n'est elle pas là pour justifier mon dire?

Il est moins difficile encore de croire ou d'ajouter foi à un rapport erroné qu'à un expert sérieux de se prononcer sur la valeur du gaz d'un endroit, en parcourant dans un jour, 250 milles dans un "gazoline boat"; moi j'ai étudié l'endroit dix années. C'est une fantaisie à laquelle le public ne croira jamais.

Il peut se faire qu'il se présente des difficultés, pour extraire le gaz en raison de sa grande pression; il serait alors nécessaire de prendre de grandes précautions.

Mais nous avons des experts et de grands savants qui sont prêts à se lancer dans l'exploitation de cette brillante affaire.

Allons, messieurs, soyez moins arrogants; cherchons le moyen d'enrichir notre pays, d'attirer chez nous les manufacturiers qui tiennent la clef du grand commerce, et aidons l'ouvrier.

Je vous répète que d'aucune façon je ne mets en doute la quantité de gaz que vous avez à 300 milles de la Nouvelle-Orléans; mais aussi, ne cherchez pas à me crouler, moi qui suis à 40 milles et possède tous les arguments pour vous combattre si vous insistez. Je suis l'ami de la science et des découvertes; et si toutefois il vous plaisait de nous entretenir ensemble, nous pourrions avec plaisir raisonner sur les parties riches en minéraux de la contrée.

J'ai nombre d'excellents endroits et je n'attends qu'une occasion pour y faire des démonstrations techniques et développer les richesses énormes que possèdent les entrailles de la terre en Louisiane.

A bon entendeur, salut!

L. E. MARION,
531-535 rue St Louis.

Le Festival du Parc de Ville.

Les préparatifs sont activement poussés afin que tout soit prêt pour le grand Festival qui aura lieu le 25 avril au Parc de Ville.

Pendant la réunion générale qui a eu lieu ces jours derniers, les présidents des divers comités ont soumis leurs rapports.

M. Weinfurter, président du comité des divertissements, a demandé qu'un délai s'étendant jusqu'au 19 avril, fut accordé aux propriétaires d'automobiles qui désirent participer au défilé de voitures pavoisées.

M. V. Lambou, président du comité des décorations et illuminations, a annoncé qu'il avait reçu des soumissions de trois décorateurs, MM. Betat, Bonneval et Duval et qu'il n'avait encore pris aucune décision.

M. H. F. Baldwin a annoncé qu'il avait engagé les musiques pour le Festival et M. C. F. Claiborne a rapporté que des invitations avaient été envoyées au gouverneur Sanders, au maire Behrman, aux fonctionnaires de la ville, aux commissaires du Parc Audubon, etc.

Rien n'a été négligé par les divers comités pour assurer le succès de la journée et si le beau temps se met de la partie tout fait prévoir que le Festival de 1909 éclipsera ceux des années précédentes.

Meurtrier tué par la Police.

Jim Badger, un nègre qui s'était évadé du pénitencier de Baton Rouge, il y a environ un an a été tué hier soir à dix heures, par les détectives Kennedy, Mellen, Dale et Methe.

Le chef des detectives Reynolds ayant été avisé que Badger logeait dans une maison à l'angle des rues Lafayette et Galvez, avait envoyé ses hommes pour l'arrêter.

Les quatre détectives son entrés dans la maison et avaient cerné le fugitif dans une des chambres, lorsque celui-ci a pris la fuite en sautant par une fenêtre.

Plusieurs coups de revolver ont été tirés sur le noir par les agents, et Badger atteint dans le dos par deux balles est tombé à terre.

L'ambulance a été aussitôt mandée, mais le negre avait expiré avant l'arrivée des étudiants en médecine.

Badger avait été condamné aux travaux forcés à perpétuité pour le meurtre d'une femme à Melville, Lne. Il avait dans ses vêtements, depouillés à la morgue, plusieurs cartouches et un masque en soie noire.

La division de la paroisse St-Landry.

La Cour Suprême a rendu hier matin une décision ordonnant qu'une élection populaire soit tenue le 13 avril prochain, dans la paroisse St-Landry, afin de permettre aux habitants de la dite paroisse d'exprimer leur opinion sur la séparation prévue par la Législature.

Suivant ce projet St-Landry devrait être divisée en deux paroisses distinctes, l'une gardant l'ancien nom et l'autre devant s'appeler Evangeline. Le vote des habitants de la paroisse, qui aura lieu mardi prochain, décidera de la question.

STAUB.

Notre excellent ami se rappelle au bon souvenir de l'ABEILLE par l'envoi d'une collection admirable de cartes postales et de Revues, les dernières parues: Woman's Home Companion, le Delineator, le Illustrated London News, Judge's Quarterly, le Burr McIntosh Monthly, The World To-Day.

Staub est le grand marchand de livres et de journaux établi Passage de la Bourse près de la rue du Canal.

Magasin de modes.

Les dames trouveront d'excellents achats en modes à faire au magasin de M. A. Schwartz, rue du Canal, 1027. La maison qui a des succursales dans toutes les grandes villes des Etats-Unis mettra en vente, dès demain, des nouveautés de saison qui seront du goût des élégantes les plus difficiles.

Le magasin en question est au-dessus du théâtre Alamo.

Orphéon Français.

Les membres de l'Orphéon Français sont priés d'assister à l'assemblée générale, qui aura lieu LUNDI le 19 courant à 8 heures du soir, au local de la Société, 420 rue Bourbon, près St-Louis.

Ordre du jour: Elections de trois commissaires pour liquider les affaires de la Société.

A. DASTE, Secrétaire.   E. MARSOLAN, Président.

A l'issue de l'assemblée ci-dessus convoquée, une réunion aura lieu pour l'organisation d'une nouvelle Société pour succéder à l'Orphéon Français.

COMITÉ D'ORGANISATION.
11 av—11 18

AVIS SPECIAL.

Des Soumissions pour les Privilèges de la Fête Annuelle du Parc de Ville, Dimanche 25 avril 1909, seront reçues jusqu'au 18 avril 1909, par M. A. g. Glaudet Jr, 440 rue de Chartres. Le Comité se réserve le droit de rejeter toutes les soumissions sans exception.

W. L. MILTENBERGER, Président.
JOS. BERNARD, Secrétaire.
4 avril—4 11 13

BUREAU DE LA NEW ORLEANS RAILWAY AND LIGHT COMPANY, 317 rue Baronne, Nouvelle Orléans, Lne, 27 mars 1909—La réunion annuelle des Actionnaires de cette Compagnie et l'élection de Directeurs aura lieu au Bureau de la Compagnie, le LUNDI, 12 avril 1909, entre les heures de midi et deux heures p. m.

Les livres de transfert du stock préféré et ceux du stock ordinaire seront fermés du 1er avril au 12 avril 1909, les deux inclusivement.

JOSEPH B. DE GRANGE,
27 mars—27 au 12 avril   Secrétaire.

On Gagne 30 Livres Dans 30 Jours

Résultat Remarquable du Nouveau Reconstituant de Tissus Protone, Dans Nombre de Cas d'Hommes et de Femmes Epuisés.

Prouvez-le Vous-Même En Expédiant le Coupon Ci-Dessous Pour Un Paquet de 50c., Gratis.

"En vérité, je n'ai jamais rien vu de comparable à l'effet de ce nouveau traitement pour donner du poids et fortifier le système nerveux. Il a agi plutôt comme par miracle que comme un médicament," a dit hier un homme distingué bien connu en parlant du changement extraordinaire qui s'est produit dans son état. "Je commençais à croire qu'il n'y avait rien au monde qui pût m'engraisser. J'avais essayé sans aucun résultat toniques, digestifs, nourriture abondante, diètes, lait, bière et presque tout ce que vous pourriez imaginer.

Tout Homme ou Femme Maigre Peut Regagner Son Poids Normal Par Le Nouveau Traitement Remarquable, Protone.

J'étais maigre depuis des années, et je commençais à croire qu'il était naturel que je fusse ainsi, quand je lus un article concernant les résultats remarquables obtenus par l'usage du Protone. Je me décidai à l'essayer moi-même, et quand je me regarde maintenant dans le miroir, je crois voir quelqu'un d'autre. J'ai gagné juste 30 livres le mois dernier et je ne me suis jamais senti plus fort ou plus 'vigoureux' de ma vie."

Protone excite vivement l'appétit, accroît le développement du tissu cellulaire, rend parfaite l'assimilation de la nourriture, augmente le nombre des corpuscules de sang, et comme résultat forcé raffermit les muscles, fait prendre de l'embonpoint et donne une chair ferme et saine.

Pour les femmes qui ne peuvent jamais paraître élégantes dans ce qu'elles portent à cause de leur maigreur, ce traitement remarquable pourrait être une révélation. Il embellit tout en donnant une jolie forme et en raffermissant les nerfs.

Vous pourrez sans qu'il vous en coûte rien faire l'épreuve de ce traitement. Il est absolument inoffensif pour le système le plus délicat. La Protone Company, 1316 Protone Bldg., Détroit, Mich., expédiera gratis à quiconque lui enverra son nom et son adresse, un paquet de 50c de Protone, avec instructions complètes, pour prouver qu'il agit ainsi qu'il est dit. Elle vous enverra aussi gratuitement son livre "Why You Are Thin" relatant des faits qui vous étonneront probablement. Expédiez le coupon ci-dessous aujourd'hui avec votre nom et votre adresse.

COUPON DE PROTONE GRATIS

Ce coupon est bon pour un paquet de 50c gratis, (affranchi) de Protone, la découverte scientifique remarquable pour engraisser les personnes maigres, ainsi que notre livre gratis disant pourquoi vous êtes maigre, s'il est envoyé avec dix sous en argent ou timbres pour aider à couvrir les frais de port et d'emballage, et comme preuve de bonne foi, à

The Protone Co., 1316 Protone Bldg.
Détroit, Mich.

Nom..............................

Rue..............................

Ville.................. Etat..........

Stroudback & Stern.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Une occasion sans précédent pour s'engager dans un commerce bien établi.

La Propriété Foncière et le Contenu d'Affaires d'Entrepreneur de Pompes Funèbres et Salon Funèbre de Thos E. Lynch, Nos 1425 et 1427 avenue Tulane.

No 85,973 —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN— Leonard L. Stern Encanteur— JEUDI, le 13 mai 1909, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de Cour signé le 31 mars 1909 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée.

Un certain morceau ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, droits, voies, etc., situé dans le Premier District de la Nouvelle-Orléans dans l'îlet borné par les rues Howard, Liberté, Gasquet et l'avenue Tulane, mesurant 48 pieds de face à l'avenue Tulane, 47 pieds 10 pouces au fond, 106 pieds 11 pouces et 1 ligne de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Howard et 97 pieds 8 pouces de profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Liberté, le tout plus ou moins en mesure américaine acquis le 30 juillet 1904, livre des transferts 197, fo lo 714.

Les améliorations comprennent une grande bâtisse à deux étages connue comme le "Thos E. Lynch Funeral Parlors" et contenant quatre chambres et grande écurie avec stalles et chambres pour voitures.

Le contenu de cet établissement de Salon Funèbre consiste d'un buggy de livraison, 1 wagon de livraison, 4 voitures, 1 ambulance, 1 corbillard, 1 barouche, 2 wagons, 5 jeux de harnais doubles, 2 jeux de harnais simples, 1 paire de chevaux sorel, 1 paire de chevaux bai, 1 cheval gris, 3 chevaux bai, 1 paire de chevaux noirs, 1 petit lot de fournitures pour pompes funèbres, 1 vieux corbillard, 1 petit wagon de livraison meubles de bureau et installations, etc.

Conditions — Le contenu dudit établissement de Pompes Funèbres et salons funèbres ensemble avec la propriété foncière ci-dessus décrite, sur laquelle le commerce est conduit en gros, comptant. L'acquéreur devant payer en plus du montant de son enchère toutes les taxes dues et exigibles sur ladite propriété en et pour l'année 1909, et de déposer chez l'encanteur dix pour cent (10) du montant de son enchère au moment de l'adjudication, de payer tous les certificats nécessaires et requis, et pour l'acte de vente devant être passé pardevant Edward Rightor, notaire.

John P. Sullivan, Arthur Landry, avocats pour le demandeur.

11 avril—11 18 25—mai 2 9 13

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Adolphe C. Billet vs Papoose Root Beer & Extract Mnfg. Co. Ltd.

No 85,684—Cour Civile de District.

JEUDI, le 15 avril 1909, à Midi, à la Bourse, No 311 rue Baronne.

Un "Puffer" "Carbonator" et table à mise en bouteilles.

200 gallons d'extrait de Salsepareille.

2 Barils d'ingrédients de sauce.

(Articles ci-dessus dans l'Entrepôt Lafayette.).

Un lot d'extrait de poivre.

(Dans l'Entrepôt Girod et Tchoupitoulas).

Un lot de cartons.

(Dans l'Entrepôt United).

Conditions—Comptant.

GEO. ST-PAUL, Encanteur,
No 137 rue Carondelet.

Phone—2268 Main.
4 avril—4 11 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une moitié indivise d'intérêt dans une propriété de valeur du Quatrième District.

Formant le coin des rues Magazine et Neuvième ...et borné par les rues Huitième et Constance).

Mme Vve Lee G. Petit vs Peter Rando.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. — No 88,997 — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 13 mai 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Tous les droits titre et intérêt du défendeur Peter Rando, se composant d'une moitié indivise de l'intérêt en et à:

Un certain terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 125 borné par les rues Huitième, Neuvième, Magazine et Constance, désigné par la lettre E sur un plan de J. T. Braun, architecte, lequel terrain mesure au pied américain, vingt six pieds, six pouces et quatre lignes de face rue Magazine, sur une profondeur et façade rue Neuvième de quatre vingt onze pieds, neuf pouces entre lignes parallèles, ensemble avec l'usage en commun d'une allée à l'arrière dudit terrain; et les terrains C. D, sur ledit plan ayant une largeur de trois pieds, lequel terrain se compose d'une partie de la portion de terre qui est désignée par la lettre C sur un plan de E. Pilié, architecte, en date du 6 octobre 1875, déposé en l'étude de L. Hermann, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
Joseph A. Casey, avocat pour la demanderesse.
8 avril—8 16 23 30—mai 7 13

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE PROPRIETE DE GRANDE VALEUR AMELIOREE,

Propriété du Premier District,

Portant le numéro municipal

1227 AVENUE ST-CHARLES

Entre les rues Clio et Erato.

Le terrain mesure 36' 8" sur 127' 10" 5"'

Morris H. Phillips vs F. A. Ledet.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans. No 88,745—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 mai 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain morceau ou portion de terre, avec tout ce qui en fait partie et les droits, passages, bâtisses et améliorations privilèges et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte, dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, carré d'îlet borné par l'avenue St Charles, les rues Clio, Erato et Carondelet, carré No 213. Ledit morceau de terre se compose du terrain un et d'une partie du terrain deux sur un plan de Louis Sargi, voyer, daté du 8 mars 1845, et déposé pour qu'on s'y réfère dans le bureau de Chas Boudousquié, ancien notaire en cette ville, et étant désigné par la lettre A sur le plan dressé par S. C. DeLisle, voyer, daté du 3 Juin 1899, annexé à un certain acte de vente de Jas. Moulton à Mme Louise Ledet sous la date du 18 juillet 1899 passé pardevant Chas. Rosen, notaire en cette ville, et mesurant d'après le dernier dit plan, trente six pieds huit pouces de face avenue St-Charles sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces cinq lignes, entre lignes parallèles; et lesdites portions commençant quatre vingt-neuf pieds, onze pouces du coin de la rue Erato et de l'avenue St-Charles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
Ernest T. Florance, avocat du demandeur.
3 avril—3 4 8 16 23 30—mai 6

VAPEURS.

LIGNE FRANÇAISE.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

Ligne directe au Havre, Paris (France)

Partant tous les jeudis, à 10 h. A. M.
Du quai No 42, Rivière du Nord, pied de la rue Morton.

*LA PROVENCE, 15 avril.
*LA SAVOIE, 22 avril.
*LA TOURAINE, 29 avril.
*LA LORRAINE, 6 mai.
*LA PROVENCE, 13 mai.
*LA SAVOIE, 20 mai.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.
*Vapeurs à double hélices.

Départ extra:
S. S. LA GASCOGNE, 10 avril.
Deuxième et troisième classe seulement.

NOUVELLE-ORLEANS-HAVRE.

S. S. ST-LAURENT, 15 avril.
S. S. VIRGINIE, 1er juin.

Passage de Première Classe..........$80.00
Passage d'Entrepont..........$30.00

FRANK J. ORFILA, Agent général du Sud
No 302 rue Commune, bâtisse Hennen.
1er mars—1an

PETITES ANNONCES.

$300,000.00—Sur propriété en ville, gros et petits montants payables par semaine, par mois, par an. ERNEST A. CARRERE, 806 rue Perdido. 11 av—1f

A vendre—Un établissement de Glace et Crème à la Glace, marchand de bois et charbon ayant installation à l'électricité. Bon encoignure pour épicerie. Art et Robertson. 8avril—8 11

Pour Première Communion.

Nous venons de recevoir une grande variété d'Articles Religieux, consistant en Chapelets or et argent de toutes les couleurs. Paroissiens français et anglais en nacre, ivoire, peau de chagrin, celluloid, etc., Médailles de Première Communion, Dizaines en nacre, améthystes, cristal, etc., Signets et Images.

Nous invitons nos amis et connaissances, et le public en général à visiter notre assortiment et de se rendre compte du prix de nos marchandises dont nous défions toute concurrence.

Les ordres des campagnes sont sollicités.

F. A. BRUNET,
Horloger-Bijoutier,
313 RUE ROYALE.

DECES.

MARSAN—Décédé, samedi, 10 avril à 8 15 heures p. m., JOHN J. MARSAN, fils de feu Henery Marsan et Mary Deffes, âgé de 20 ans, natif de la Nouvelle-Orléans. Les parents et amis de la famille sont respectueusement invités aux funérailles qui auront lieu demain, lundi, à 4 heures p. m., de sa dernière résidence 1520 rue S. Rempart, entre Melpomène et Terpsichore.

VILLAVASO — Décédé jeudi, 8 avril, à 1:15 A. M., EMILE VILLAVASO, âgé de 71 ans et 3 mois, natif de la paroisse St-Bernard, Lne, et résident d'Alger depuis 18 ans.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONNOT

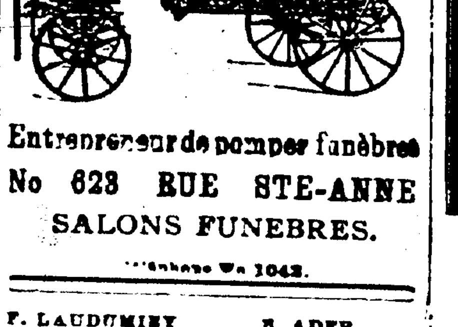

Entrepreneur de pompes funèbres

No 628 RUE STE-ANNE

SALONS FUNEBRES.

Téléphone Wa 1042.

F. LAUDUMIEY, Président et Gérant.   B. ADER, Vice-Président
EMILE ADER, Secrétaire.

F. LAUDUMIEY & CO., Ltd.,

Entrepreneurs de Pompes Funèbres et Embaumeurs.

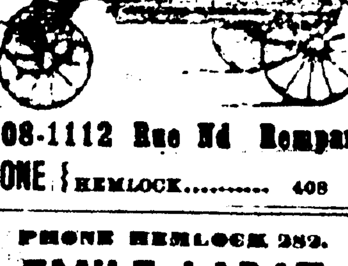

1108-1112 Rue Nd Remparts

PHONE { HEMLOCK.......... 408

PHONE HEMLOCK 282.

EMILE LABAT

(Autrefois Mme Veuve Jos. Ray)

Directeur de Pompes Funèbres et Embaumeur,

No 1306 AVENUE NORD REMPARTS

Près Esplanade.

Voitures pour Bals, Mariages, Promenades, etc. Enterrements faits des prix modiques. Ordres reçus par le téléphone à n'importe quel moment.

1er sept—1an

Camp Beauregard.

Demain soir, à l'occasion du 48me anniversaire du jour où fut tiré le premier coup de canon du Fort Sumter pour la défense du Sud, le Camp Beauregard no. 130 des fils des Vétérans de la Confédération présentera au Memorial Hall un piédestal sur lequel sera placé le buste du Général Beauregard que le camp a donné au Memerial Hall l'an dernier.

Le piédestal se compose de deux parties; de latanier provenant de l'île Morris dans le port de Charleston et du bois de la plateforme sur laquelle reposait le mortier qui a lancé la première bombe du fort Johson.

Une plaque en cuivre sur laquelle est gravée l'histoire du latanier et de la plateforme en question, écrite par le Gen. C. Irvine Walker, est placée sur le piédestal.

En outre des discours et des exécutions musicales par le chœur des confédérés de la Louisiane, le camarade W. O. Hart, commandant du camp, fera connaître les noms des marraines, des demoiselles d'honneur, des chaperones, matrones et escortes d'honneur représentant le camp à la Réunion à Memphis les 8, 9 et 10 juin 1909.

Toutes les organisations confédérées sont invitées à la fête de demain, et le public en général y sera bien accueilli; pas de cartes d'entrée requises.

M. HIPPOLYTE DABEZIES.

Le maire Behrman vient de nommer de la Commission des Prisons et des Asiles quatre messieurs connus, qui rivaliseront de zèle dans l'exercice de leur mandat: MM. Paul McIlhenny, George Westfeldt, Hippolyte Dabezies et Wm. F. Formento.

M. Dabezies, bien que jeune, est très répandu dans le monde des affaires; il remplit à la Banque du Peuple—People's Savings Trust and Banking Co. — des fonctions importantes et de responsabilité; il en est même officier, et l'un des plus jeunes. Il fait partie de presque toutes les sociétés françaises de la ville, de plusieurs sociétés de charité et Ordres secrets.

Elevé à l'école Durel, M. Dabezies a débuté dans les affaires à l'âge de 15 ans; et l'influence qu'il s'y est acquise, il la doit à son énergie, à sa parfaite droiture et à l'aménité de son caractère. Il compte des amis dans toutes les classes de la société.

La Commission des Prisons et des Asiles aura en lui un serviteur fidèle, dévoué.

Visitez le Magasin SINGER 1011 rue du Canal.

Voyez la Nouvelle Repriseuse de Bas.

Dernière invention sauvant du travail aux femmes.

Reprise plus vite, plus fortement et plus uniment qu'on ne peut repriser à la main.

Peut s'adapter à n'importe quelle Machine à coudre.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Anne Jones, Veuve de Joseph Adams.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 89,307—Division E—Attendu que Elisabeth Adams a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'exécuteur testamentaire datif dans la succession de feu Mme Anne Jones, veuve de Joseph Adams, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier.—Titche & Rogers, avocats. 9 avril—9 13 18

Succession de Harry W. Benedict

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88,696— Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Florence J. Mott, veuve de Harry W. Benedict, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — McCloskey & Benedict, avocat.
6 avril 6 10 15

Succession de James Barry et épouse

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No 89,266 — Division C—Attendu que Walter T. Barry a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu James Barry et épouse, décédés intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour, THOMAS CONNELL, Greffier.—Dinkelspiel, Hart & Davey, avocats.
6 avril—6 10 17